

INTER CENTRES LGBT

PV10R

CRI - POINT 8

>[Agenda 10R](#)<

Avertissement : Le PV10R (procès-verbal des Xèmes Rencontres nationales INTER CENTRES LGBT) comprend un communiqué final suivi de conclusions, un OJ (ordre du jour), un relevé des résolutions, un CRA (compte rendu analytique), un CRI (compte rendu intégral), un relevé des ratifications, et en dernier lieu des annexes. Le communiqué final et les conclusions ont valeur indicative et n'engagent pas l'Alliance. Seul le texte des résolutions repris dans le relevé des résolutions fait foi et a valeur d'engagement : chaque résolution y est suivie, à titre indicatif, des réserves ou commentaires exprimés par les Membres lors de leur ratification ; après le numéro de chaque résolution, se trouvent des liens vers les paragraphes du CRA et du CRI restituant les débats ayant précédé à son adoption : le CRA a pour but d'offrir une synthèse de ces débats ; le CRI vise à l'exhaustivité. CRA et CRI sont soumis à la validation des personnes physiques présentes lors des Rencontres et des Membres : si des différences d'interprétations devaient être invoquées entre le CRA et le CRI malgré tout le soin apporté à la rédaction du CRA, seul le CRI aurait valeur officielle. Les annexes n'ont pas valeur officielle : elles apportent des compléments d'information ou des éclairages aux débats dont il est rendu compte ; elles n'engagent que leur auteur/e. Merci de signaler toute éventuelle erreur matérielle en adressant un courriel à l'adresse suivante :

> validationpv10r@inter-centres-lgbt.org.

<[Cékoikonafê ?](#) | [Cékoikonvafêr ?](#)>

<[CÉKOIKONVAFÊR ?](#) | [6- Prix et Anti-Prix](#) | [8- VIH/sida](#) | [7- Danger ?](#) | [9- Relations interassociatives](#) | [10- Candidatures](#) | [11- Clôture](#)>

Lun.-11h07

POINT 8- POINT SUR LE V.I.H./SIDA AUJOURD'HUI –A– COMMENTAIRE DES DERNIERS CHIFFRES DE L'InVS –B– PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA MENÉES PAR LES MEMBRES –C– DÉBAT SUR UN PROJET DE PROGRAMME DE SOUTIEN ET DE COORDINATION, AU NIVEAU DE L'ALLIANCE, DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA MENÉES PAR LES MEMBRES –D– DÉBAT SUR LA POSSIBILITE D'OFFRIR À NOS PARTENAIRES BELGE ET LUXEMBOURGEOIS DE S'ASSOCIER À UN TEL PROJET - RAPPORTEUR : STÉPHANE AUROUSSEAU POUR LA COMCO

§CRI-220- Le président de séance rappelle les positions indiquées par les Membres ayant donné pouvoir :

	<u>Arguments et positions</u>	<u>Mandat impératif ou représentatif ?</u>
CGL Paris	<i>Pour</i>	I

–A– COMMENTAIRE DES DERNIERS CHIFFRES DE L'InVS

InVS

“Les comportements sexuels à risque se maintiennent à un niveau préoccupant parmi la population homosexuelle masculine”

(Communiqué de presse du 23 juin 2004)

-
- a. *“Les données de la surveillance de l’infection à VIH (*1), des autres infections sexuellement transmissibles et des enquêtes de comportements menées par l’Institut de veille sanitaire soulignent la fréquence des pratiques sexuelles à risque dans la population homosexuelle.*
 - b. ***“La transmission du VIH, toujours active dans la population homosexuelle masculine*** - *Les résultats de la notification obligatoire du VIH (*2) indiquent que 27% des personnes ayant découvert leur séropositivité sont des homosexuels masculins dont la contamination a eu lieu dans les 6 derniers mois pour 58% d’entre eux. Bien que les hommes gay aient plus fréquemment recours au dépistage que le reste de la population, ces données témoignent néanmoins d’une transmission active persistante du VIH parmi la communauté homosexuelle.*
 - c. ***“Une recrudescence des infections sexuellement transmissibles (IST)*** - *La survenue d’IST dans la communauté homosexuelle masculine oriente elle aussi vers une recrudescence des comportements à risque. L’augmentation des cas de syphilis a été de plus de 100% entre 2001 et 2002 (*3) et, en dépit des actions de prévention et des incitations au dépistage, 428 cas ont été notifiés à l’InVS en 2003. Depuis l’émergence de cette épidémie, 80% des cas concernent des homosexuels masculins et la moitié est co-infectée par le VIH./ Plus récemment, une investigation de l’InVS à la suite de signalements en provenance des Pays-Bas et de Belgique a permis d’identifier 38 cas de lymphogranulomatose vénérienne rectale (LGV) en France (*4), tous survenus dans la communauté homosexuelle.*
 - d. ***“Des comportements à risque persistants*** - *L’Enquête Baromètre Gay 2002 (*5) réalisée dans les lieux de rencontre gay en France souligne la persistance du relâchement de la prévention : 53 % des répondants indiquaient avoir eu plus de 10 partenaires sexuels au cours des 12 derniers mois. Les pratiques à risque avec les partenaires occasionnels concernaient plus de la moitié des répondants pour la fellation avec exposition au sperme, 93% pour la pénétration anale et 33% déclaraient au moins une pénétration anale non protégée. Enfin, un sur 10 indiquait être séropositif tandis que plus d’un quart ignorait son statut sérologique./ Les causes de ce relâchement sont multiples et leur analyse demeure complexe. L’Enquête Presse Gay 2004, qui débutera en septembre prochain permettra de mieux les appréhender. Cependant, face à ces résultats préoccupants la mobilisation de l’ensemble des acteurs de la lutte contre le sida et de la prévention demeure plus que jamais nécessaire. L’information des populations concernées doit contribuer à renforcer leur prise de conscience et leur vigilance face aux risques de transmission sexuelle.”*

Références :

1. [“Maintien des comportements sexuels à risque dans la population homosexuelle masculine”](#), Département maladies infectieuses, Institut de veille sanitaire. Synthèse réalisée le 21 Juin 2004.
2. [“Données de la notification obligatoire du VIH et de la surveillance virologique au 30/09/03”](#), Bulletin épidémiologique hebdomadaire n°24-25/2004.

3. “[Surveillance de la syphilis en France métropolitaine](#)”, InVS, 2000-2003.
 4. “[Émergence de Lymphogranulomatose vénérienne rectale en France](#)”. Cas estimés au 31 mars 2004. Synthèse réalisée le 1er juin 2004.
 5. “[Enquête Baromètre Gay 2002 et réponse Flash](#)”.
- L'ensemble de ces données est disponible sur le site de l'InVS : www.invs.sante.fr
http://www.invs.sante.fr/display/?doc=presse/2004/communiqués/ist_230604

§CRI-221- Le président de séance donne la parole à Act Up-Paris. Act Up-Paris (AUP) rappelle que depuis **de nombreuses années**, elle réclame des données publiques sur les contaminations. Elle relève des problèmes de remontées des données des laboratoires privés vers l'InVS. En PACA, seulement 2% des déclarations obligatoires remontent. AUP a obtenu les chiffres juste avant la LGP. Ils lui paraissent plus faibles que la réalité : il y a 10.000 contaminations par an en Grande-Bretagne, il doit y en avoir au moins autant en France. Les femmes représentent 42% des personnes nouvellement contaminées : les 58% restant se répartissent à parts égales entre les hommes “hétérosexuels” et les hommes “homosexuels”. AUP fait pression sur l'InVS pour obtenir des chiffres plus précis, pour que les médecins envoient sans délai le “double volet” anonyme du formulaire rempli avec le patient, et pour que l'InVS relance plus efficacement les laboratoires privés. AUP relève que 50% des séroconversions recensées ont moins de six mois : elle évoque un relâchement, l'augmentation des IST, l'apparition d'IST inconnues jusqu'alors comme **les lymphogranulomatoses...** (qui se transmettent lors de *fist fucking* et provoquent des diarrhées), 40 cas récents en France.

§CRI-222- Toulouse et Nîmes interrogent AUP sur le respect de l'anonymat au cours de la procédure de déclaration obligatoire. AUP indique que la déclaration obligatoire est indispensable pour permettre aux acteurEs de prévention de disposer d'une base fiable qui soit la base de revendications pertinentes en vue de mettre en place une politique efficace. AUP **explique** que la procédure suivie n'est pas liberticide. Nîmes craint que les gens **ne** refusent de se soumettre au test de dépistage, **dans l'éventualité** ~~par crainte~~ d'une rupture de leur anonymat ; les procédures informatiques les plus sûres peuvent être piratées ou détournées de leur vocation... AUP **estime considère** que le pire danger serait que ces déclarations ne se fassent pas, ce qui est déjà trop souvent le cas. Rennes indique que de telles déclarations se font déjà pour d'autres maladies. AUP rappelle qu'avant, les acteurEs de prévention disposaient des seules déclarations de sida, pas de séropositivité... Rennes souligne qu'un biais statistique peut être induit par une habitude de dépistage plus établie chez les hommes gais, ce qui pourrait relativiser les 29% d'hommes gais parmi les personnes nouvellement contaminées. La Commission propose alors à l'assemblée d'établir avec AUP un partenariat (**>>> de quel « partenariat » s'agit-il ? quel en est l'objet précis ? l'intitulé ?**) sur ce point. Le président de séance propose à l'assemblée d'émettre ses observations sur ce point. Aucune observation n'est émise. Personne ne demandant la parole, le président de séance soumet aux voix le texte suivant qui est adopté :

RÉSOLUTION IC/10R/B02 :

Vu la résolution IC/8R/13,

Sans opposition manifeste,

L'INTER CENTRES LGBT, DÉSIREUSE D'ŒUVRER AU MEILLEUR RECENSEMENT DES DÉCLARATIONS DE SÉROPOSITIVITÉ PAR L'InVS, PROPOSE À ACT UP-PARIS D'ÉTABLIR AVEC ELLE À CETTE FIN UN PARTENARIAT.

-B- PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA MENÉES PAR LES MEMBRES

§CRI-223- Dijon indique avoir mis en place en septembre un nouveau partenariat avec Aides 21 : une convention d'information mutuelle et de travail commun sur le 1er-Décembre et sur les lieux de drague, pour mener conjointement des actions de prévention VIH et d'information sur l'homophobie.

§CRI-224- Nancy évoque une relation délicate avec Aides 54 qui attribue 100 à 200 capotes pour des soirées de 300 personnes, alors que les participantEs en prennent évidemment plusieurs chacunE et que plus de 500 capotes sont distribuées... Jusqu'alors, Aides 54 s'offrait du personnel et des locaux de 200 m2 où elle héberge Homonyme... mais ce temps fastueux est révolu : au 31 juillet, Aides rend son local et Homonyme est mise dehors. Les rapports seront donc à réétudier à compter du 1er septembre. Aides 54 et Homonyme pourraient tenir un stand de prévention lors de soirées d'homonyme en octobre... mais lors d'une récente manifestation culturelle, les représentantEs de Aides 54 sont restéEs une demi-heure... Homonyme assure la prévention VIH en distribuant des préservatifs au cours de la soirée ainsi qu'en délivrant une information en sortie de soirée. Homonyme travaille également sur la gynécologie lesbienne (ce qui prend beaucoup d'énergie).

§CRI-225- Angel 91 indique qu'elle est initialement une association complémentaire de Aides 91, et qu'elle n'était donc pas directement tournée vers de grandes actions de prévention. Cependant, elle mène des actions internes, lors par exemple de randonnées. Le 1er-Décembre, elle organise une soirée commune pour faire connaître Aides 91 à ses adhérentEs. Avec le conseil municipal de Juvigny-sur-Orge, elle a organisé une opération "Ruban rouge" le 6 décembre dernier. Depuis mai dernier, elle participe de façon informelle à des actions menées par Aides 91 au sortir d'établissements scolaires : Aides 91 est favorable à développer des partenariats plus développés en raison de difficultés croissantes à trouver des bénévoles, mais il est également difficile de trouver des militantEs motivéEs au sein d'Angel 91. La Commission marque sa surprise : Aides connaîtrait donc actuellement des difficultés de recrutement de bénévoles ?

§CRI-226- Toulouse indique que son secrétaire adjoint est le président de Aides 31, hébergée comme elle-même dans un local municipal. L'ancien CGL Toulouse organisait en 1997 des groupes de parole de gais séropositifs le dimanche matin, groupes fermés, animés par Aides 31 avec un certain succès. Elle évoque son passé commun avec Act Up-Toulouse, clos par une lettre de départ reprochant à Arc-en-ciel 31 de ne pas être assez révolutionnaires, d'être des bourgeois réactionnaires, et de ne pas s'impliquer dans la lutte des classes...

§CRI-227- Nîmes, hébergé par Aides 30, n'a pas d'action précise en matière de prévention et se met à disposition des associations dont c'est l'objet.

§CRI-228- Le MAG mène des actions sur le thème "*Bien dans sa tête, bien dans son corps*" et participe à la manifestation parisienne du 1er-Décembre.

§CRI-229- Lyon fait état d'une collaboration en *stand by* avec Aides 69 (pourtant bien nommée, NDLR), à relancer éventuellement en septembre. Le FGL mène un partenariat

avec ARIS pour la distribution de capotes dans les établissements gais, avec la DDASS 69 et, de plus en plus, la DRASS Rhône-Alpes. Lyon évoque l'action "Éclat". Elle héberge Act Up-Lyon qui organise régulièrement des RéPI (réunions publiques d'information sur le VIH/sida) dans ses locaux. Le FGL recevait une subvention de la DDASS 69 pour tenir un Café positif... mais cette subvention est passée à zéro, suite à un manque de préparation du dossier.

§CRI-230- Les associations membres du collectif Homoboulot mènent leurs propres actions de prévention VIH/sida. Ainsi, Personnaïles organise une semaine de la prévention autour du 1er-Décembre en tenant des réunions d'information avant le décollage de vols à destination de pays à risque ; Gare tient pour sa part des stands dans les grandes gares parisiennes ou provinciales. Le collectif cherche à mettre l'accent sur la médecine du travail, méconnue en France. La Commission propose alors à l'assemblée d'établir avec Homoboulot un partenariat sur ce point. Le président de séance propose à l'assemblée d'émettre ses observations sur ce point. Aucune observation n'est émise. Personne ne demandant la parole, le président de séance soumet aux voix le texte suivant qui est adopté :

RÉSOLUTION IC/10R/B03 :

Vu la résolution IC/8R/13,
Sans opposition manifeste,

L'INTER CENTRES LGBT, DÉSIREUSE D'ŒUVRER À LA MEILLEURE PRÉVENTION DES I.S.T. ET NOTAMMENT DU V.I.H./SIDA PAR LA MÉDECINE DU TRAVAIL, PROPOSE AU COLLECTIF *HOMOBOULOT* D'ÉTABLIR AVEC ELLE À CETTE FIN UN PARTENARIAT.

§CRI-231- Marseille évoque le groupe gai de Aides 13.

§CRI-232- Rouen reçoit de Aides 76 une formation à l'écoute et à l'accueil pour ses bénévoles ou pour les associations membres du collectif Comme ça !, telles Adel (au Havre) ou Contact Normandie.

§CRI-233- Le CLG Nantes Atlantique a voulu le retour de la prévention à Nantes : son salarié se tient au fait des informations relatives aux IST en général. Au sujet de Aides 44, le CLGNA évoque l'air du "*Je t'aime moi non plus*". Le journal associatif du CLGNA laisse une page de prévention et de santé chaque mois à Aides 44 : cette page est l'avis de Aides 44 et ne recontre pas toujours les vues du CLGNA. Le CLGNA mène des actions de prévention : le mot d'ordre de la dernière LGP a été "*Non à toutes les discriminations*" (sous-entendu : "*y compris les discriminations sérophobes*"...). Le CLGNA fait partie du comité du 1er-Décembre. Le CLGNA a également une commission Homophobie qui a rencontré l'EFS pour obtenir des explications sur l'exclusion des homosexuels des dons, sans distinction de pratique sexuelle (les bi étant par contre admis sans discuter, quelles que soient leurs pratiques sexuelles) : aucune avancée n'a été obtenue mais un contact a été établi, notamment grâce à la présence d'un adhérent médecin.

§CRI-234- Sans établir de lien entre cette discrimination homophobe et les discriminations sérophobes, la Commission saisit cette occasion pour évoquer une difficulté rencontrée lors de son entretien du 25 juin avec le cabinet du Premier ministre, relatif au PJJ "homophobie", où elle a eu du mal à présenter des exemples concrets de cas de

sérophobie pour étayer sa demande de voir intégrée la sérophobie dans ce PJJ au même titre que le sexisme et que l'homophobie. La Commission demande aux Membres de lui faire remonter de tels exemples.

§CRI-235- Metz indique avoir été hébergée à ses débuts dans les locaux de Aides 57 avec qui un *deal* tacite avait été conclu en raison du caractère peu extensible des subventions VIH/sida. En revanche, des actions internes de prévention ont toujours été menées, notamment dans les soirées, avec tout de fois peu de monde au stand. Metz évoque les cartes holographiques du CFES (devenu depuis INPES) qui ont dû coûter la peau des fesses et qui ont inondé la France. Metz regrette ce gaspillage. Cinq administrateurs de Couleurs Gaies se sont présentés comme bénévoles à Aides 57 afin de développer les relations.

§CRI-236- Toulouse évoque des gais qui ont peur d'aller vers Aides en raison de sa connotation sida. Toulouse profite de l'attrait de sa connotation gaie pour faire de la prévention. **Toulouse évoque les pressions d'Act Up-Toulouse sur le responsable local de l'EFS.**

>>> Il s'agit de Nantes-atlantique ou de Toulouse ? s'agit-il d'une autre affaire ??

RÉSOLUTION IC/10R/B04 :

Vu la résolution IC/8R/13,
Sans opposition manifeste,

L'INTER CENTRES LGBT, DÉSIREUSE D'ŒUVRER AU MEILLEUR RESPECT DES PERSONNES LGBT PAR L'ÉTABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG, PROPOSE À ACT UP-PARIS D'ÉTABLIR AVEC ELLE À CETTE FIN UN PARTENARIAT.

§CRI-237- Orléans évoque sa campagne de distribution de préservatifs dans deux bars *gay friendly*, progressivement étendue à d'autres bars d'une rue médiévale d'Orléans : au début, 5 bars étaient concernés, puis l'opération s'est étendue à 25 bars ou établissements (comme une sandwicherie kebab qui permet de toucher une population d'origine maghrébine gaie qui tient à rester cachée) avec le soutien de la mairie, malgré un changement de majorité. La distribution concrète reste en écueil car elle doit se faire de la main à la main.

§CRI-238- La Commission souhaite que le programme fédéral qu'elle propose aux Membres ne doublonne pas avec d'éventuelles actions locales, par exemple de formation. Rennes indique que Aides organise des formations identitaires qui pourraient être coordonnées avec un tel programme. Rouen indique que les formations Aides sont souples et peuvent se dérouler sur plusieurs week-end.

§CRI-239- AUP se met à disposition de l'Alliance pour mener des actions ciblées si tel ou tel contexte local devait s'avérer bloqué : ~~les militantEs d'AUP sont les soldatEs, sont le=~~ Un zap suivi d'un entretien est souvent bénéfique et permet de dégager des solutions. **AUP évoque également les actions qu'elle mène en concertation avec Aides et le SNEG en proposant aux entreprises gaies de souscrire à la « charte de responsabilité » qui incite les établissements à développer une stratégie de prévention contre le VIH (installation et entretien de pipe-life, accès très facile aux préservatifs, éclairages, etc.)** . La Commission propose alors à l'assemblée d'établir avec AUP un partenariat sur ce point. Le président de séance propose à l'assemblée d'émettre ses observations sur ce point. Aucune observation n'est émise. Personne ne demandant la parole, le président de séance soumet aux voix le texte suivant qui est adopté :

RÉSOLUTION IC/10R/B05 :

Vu la résolution IC/8R/13,
Sans opposition manifeste,

L'INTER CENTRES LGBT, DÉSIREUSE D'ŒUVRER AU MEILLEUR RESPECT DE LA CHARTE DE PRÉVENTION DES **ENTREPRISES GAYS**, PROPOSE À *ACT UP-PARIS* D'ÉTABLIR AVEC ELLE À CETTE FIN UN PARTENARIAT.

–C– DÉBAT SUR UN PROJET DE PROGRAMME DE SOUTIEN ET DE COORDINATION, AU NIVEAU DE L'ALLIANCE, DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA MENÉES PAR LES MEMBRES

–D– DÉBAT SUR LA POSSIBILITE D'OFFRIR A NOS PARTENAIRES BELGE ET LUXEMBOURGEOIS DE S'ASSOCIER A UN TEL PROJET

§CRI-240- La Commission évoque un programme fédéral de coordination et de soutien des actions de prévention VIH/sida menées par les Membres. Elle évoque le nom provisoire de "Notre santé est importante". Elle évoque la possibilité d'accoler à ce nom provisoire le nom d'un militant décédé il y a peu, fondateur du GAG Orléans, et particulièrement investit dans la lutte contre le sida : Alain Baudry. Orléans évoque la mémoire d'Alain Baudry, membre de Aides 45, initiateur d'actions de prévention sur les lieux de drague orléanais de 1994 à 1998, d'actions de formation à la prévention, d'actions de prévention pendant l'été... ayant pu suppléer à une relative défaillance de Aides 45. Orléans évoque le suicide d'Alain, au terme d'une campagne homophobe menée par son voisinage dans une banlieue défavorisée d'Orléans, le climat s'étant brutalement dégradé suite à la médiatisation de l'affaire Dutroux et à l'amalgame entre pédophilie et homosexualité. Harcèlement, insultes sur la boîte aux lettres, sur la porte... La Commission propose alors à l'assemblée d'élaborer et de mener un programme fédérale de coordination et de soutien des initiatives de lutte contre le VIH/sida menées par les Membres. Le président de séance propose à l'assemblée d'émettre ses observations sur ce point. Aucune observation n'est émise. Personne ne demandant la parole, le président de séance soumet aux voix le texte suivant qui est adopté :

RÉSOLUTION IC/10R/B06 :

Vu la Charte et notamment son cinquième engagement relatif à la santé,
Sans opposition manifeste,

L'INTER CENTRES LGBT MANDATE LA COMMISSION EN VUE D'ELABORER ET DE MENER UN PROGRAMME FEDERAL DE COORDINATION ET DE SOUTIEN DES INITIATIVES DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA MENÉES PAR LES MEMBRES. CE PROGRAMME EST PROVISoireMENT DENOMME "PROGRAMME ALAIN-BAUDRY / NOTRE SANTE EST IMPORTANTE". MENÉ LE CAS ÉCHÉANT AVEC LES PARTENAIRES DE L'ALLIANCE, IL COMPRENDRA NOTAMMENT LES POINTS SUIVANTS :

1°) RECENSEMENT ET SYNTHÈSE ÉCRITE DES ACTIONS VIH/SIDA MENÉES PAR LES MEMBRES ET PAR LES PARTENAIRES DE L'ALLIANCE ;

2°) RECENSEMENT ET SYNTHÈSE ÉCRITE DES ACTIONS FÉDÉRALES VIH/SIDA ;

3°) ACTIONS FÉDÉRALES DE FORMATION VIH/SIDA.

Lun.-12h19

(Point 8 - 1h. 12 mn.)

NB : La présentation d'*An Nou Allé !*, effectuée en fait ce lundi de 12h19 à 12h24 pour des raisons de gestion de séance, est par souci de clarté insérée avec les autres débats relatifs au [point 10 de l'ordre du jour](#).

<CÉKOIKONVAFÊR ? | [6- Prix et Anti-Prix](#) | 8- VIH/sida | [7- Danger ?](#) | [9- Relations interassociatives](#) | [10- Candidatures](#) | [11- Clôture](#)>

<[Cékoikonafê ?](#) | [Cékoikonvafêr ?](#)>

>[Agenda 10R](#)<

<http://inter-centres-lgbt.org/10R/10Rcri01.html>

Mis en ligne le 3 avril 2004. Mis à jour le 3 mai 2004

INTER CENTRES LGBT

Alliance des Centres lesbiens, gais, bi & trans de France et de leurs Membres associés

Association loi 1901 fondée le 12 décembre 1998, déclarée le 5 novembre 2003 (J.O. du 22 novembre 2003)

contact@inter-centres-lgbt.org - <http://inter-centres-lgbt.org/>

c/o J'En Suis, J'Y Reste, Centre gai & lesbien de Lille - 19, rue de Condé - 59000 Lille

Huit Membres titulaires : Arc-en-ciel 31 (Toulouse), CGL Paris, Couleurs Gaies - Centre LGBT de Moselle (Metz), Ex Æquo (Reims),

FGL Lyon, J'En Suis, J'Y Reste (CGL Lille), Quazar (Angers) et Reims Liberté Gaie

Vingt-trois Membres associés : Alter Égaux (Nancy), ARIS (Lyon), CGL Nîmes, CGL Rennes, CIGaLes (Dijon), C.I.GA.LE. (Grenoble),

Enfants terribles (Caen), GAG Loiret (Orléans), HOMogénE (Le Mans) et Homo-Sphère (Nouméa) (Associations affinitaires),

Mimi Chiola (Nice), Siegfried Fossey des anciens Enfants terribles (Cherbourg), François Garrido de l'ancienne Maison de l'homosexualité de

Bordeaux, Bernadette Lassus de l'ancienne Maison des homosexualités de Touraine et Jean-Gabriel Wlock de l'ancienne Homosphère

(Troyes) (Correspondants locaux),

Agayri Sud-Est (Valence), Aisne Gaie (Soissons), Arc-en-ciel 28 (Chartres), Comme ça ! (Rouen), G2L (Mont-de-Marsan), Gay-Union (Le

Tampon), Homonyme (Nancy) et Mémoire des sexualités (Marseille) (Observateurs)

Données à jour au 5 mai 2004

UNIR LES FORCES MILITANTES, PARTAGER LES EXPÉRIENCES

© INTER CENTRES LGBT - Merci de consulter les [informations légales](#) relatives à l'utilisation des données du présent site Internet.

L'INTER CENTRES LGBT est soutenue par le Syndicat national des entreprises gaies.

